

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 8 (1932-1933)

Heft: 8

Artikel: Le colonel Wildbolz

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

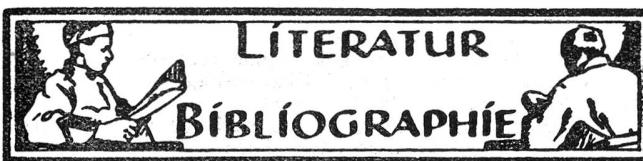
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

daß finanzielle Bedenken hier in der Hauptsache nicht mehr bestehen.

* * *

Die ausländische Presse hat über die durch die Tagespresse bekanntgewordenen Vorfälle beim Genfer Infanterie- regiment maßlos übertriebene Berichte veröffentlicht, die einigen beim Völkerbund akkreditierten ausländischen Korrespondenten zugeschrieben werden müssen. Die Korrespondenten logen ganz unverschämt aus lauter Sympathie für die Unruhestifter. Gönnt man doch da und dort im Ausland der Schweiz alles « Schlechte »; die europäische Samariterin ist sehr unbeliebt geworden. Deutsche Zeitungen schmückten ihre Seiten mit den Ueberschriften: Unbotmäßigkeit der Genfer Truppen — Zersetzung bei der Schweizerarmee. Und der « Manchester Guardian », ein führendes englisches Blatt liberaler Richtung, dessen Genfer Korrespondent den Vogel abschoß an Gehässigkeit und der die Schweizerarmee nach Kräften verleumdet (aus welchen tiefen Gründen wohl?) schrieb: « Swiss Troops Rebellious. Break out of Barracks and fraternise with the Crowd. » Der Mann schreibt nach England, als Genfer Korrespondent, daß die Schweizerarmee nicht mehr zuverlässig ist. Soll etwa der Franken zu hoch stehen für das englische Pfund?

Der Bundesrat dürfte sich die fremden Journalisten in Genf einmal genau ansehen; Genf ist in erster Linie eine schweizerische Stadt, der Völkerbund ist Gast; die Gäste meiner Gäste brauchen nicht meine Gäste zu sein. H. Z.



Kalenderschau

« Lueg nit verby. » Der Aarebote für das Jahr 1933. 8. Jahrgang. Preis Fr. 1.30. — « Lueg nit verby » ist ein lieber Freund des Solothurner Volkes geworden; in vielen Familien, wo man Hausmannskost noch zu schätzen weiß, freut man sich auf sein Kommen. Major Albin Bracher ist sein Schriftleiter, Herausgeber eine Schar wackerer Solothurner. Und nun hat er dies Jahr das Erbe des alten aargauischen Nationalkalenders übernommen, der ja zugleich Bote der Heinerich-Wirri-Zunft in Aarau war, und damit auch Heimatrecht im benachbarten Rübliland erworben. Mit einem sympathischen Vorwort, voll trafen Humors und einem frischen Bekenntnis zum Volks-tümlichen und Bodenständigen, eröffnet der Schriftleiter die bunte Reihe der Mitarbeiter. Soldaten interessiert die sehr interessante Studie von Oberst Bircher, dem Zunftmeister der Heinerich-Wirri-Zunft, über den Kampf der Schweizer bei den Tuilerien im August 1792. Bekanntlich gibt es immer noch traurige Gesellen, auch unter dem Bürgertum, die den tapfern Soldaten, die höchsten Ruhm in ehrenvoller Pflichterfüllung sahen, Steine nachwerfen; sie betrachten es als ein Unglück und Verbrechen, daß die Schweizer sich nicht feige vor dem Pöbel der Pariser Vorstädte verkrochen, wie es rechten Pazifisten geziemt!

Geschichten aus dem Volksleben, kurzweilige und nachdenkliche, eine Heerschau über die Toten aus dem Kernholz der Nation; auch der einfache Mann und die einfache Frau, die nicht geblänzt haben in diesem Leben, die nichts mitnahmen auf die letzte Fahrt, als das Bewußtsein der Pflichterfüllung, finden darin ihren Platz, echt demokratisch und schweizerisch. Erwähnen möchten wir hier nur noch einen Artikel über Genf, die Schweizerstadt und Völkerbundsstadt, illustriert durch Zeichnungen von Rolf Roth, der das Charakteristische der Köpfe der Staatsmänner gut erfaßt hat (das Antlitz Briands ist famos getroffen). Der Kalender « Lueg nit verby » ist ein « gefreutes » Volksbuch, die Aargauer und Solothurner werden nicht vorbeiübeln.

Gabarells Schweizerbilder-Kalender erscheint pro 1933 zum erstenmal, ein gediegernes kleines Kunstwerk, mit 123 verschiedenenfarbigen Tiefdruckbildern im Bildformat 13,5 × 17 cm. Für drei Tage jeweilen ein Bild aus unserer schönen Heimat, aus West, Süd, Ost und Nord..., ausgewählte Bilder, wie man sie nicht anders sich wünschen könnte. Dieser Kalender ist als bleibendes Werk willkommen; man kann die kleinen Bilder einrahmen, dann bekommt man einen schönen Wandschmuck; sie können aber nachträglich im Epidiaskop-Apparat zu Projektionszwecken verwendet werden.

Der Kalender erscheint in deutscher und französischer Ausgabe. Preis Fr. 5.—.

« Und hab' die Heimat lieb. » Erlebnisse einer Soldatenmutter während der Zeit der Grenzbefestigung. Buchdruckerei E. Löpfe-Benz in Rorschach. Rosa Dünner in Goldach. Die Soldatenmutter schreibt allerdings, daß ihre Erlebnisse keinen Anspruch auf literarischen Wert haben, sie ist aber zu bescheiden. Sie schildert gewandt, voll Herz und Frauengüte, alle die kleinen und großen Vorkommnisse auf und bei einer Soldatenstube. Sie ist eine kluge Menschenkennerin, sie fühlt mit dem einfachen « Füsel », aber auch mit den andern Gästen ihres traulichen Soldatenheimes. Ihr Weg führte sie vom Jura ins Engadin, von der Ajoie in die Alpen, zum ewigen Schnee. Wahrscheinlich, die Verfasserin verbietet uns zwar Mutmaßungen, zog die Soldatenmutter mit einer ostschweizerischen Einheit über Berg und Tal. Ihr Werklein sei herzlich empfohlen allen Veteranen aus den Jahren 1914 bis 1918.

René Schaefer. **Mitrailleur de montagne**, avec 24 illustrations de Marcel North. Un volume in-8° couronne, couverture illustrée fr. 3,50 — rel. fr. 6.—, éditions Victor Attiger, Neuchâtel.

Écrit par un simple soldat, ce livre évoque d'une manière extraordinaire vivante et avec un rare bonheur certains aspects de la vie militaire, et les états d'âme qui en sont inséparables: le départ avec ses hésitations et ses inquiétudes, la brusque tyrannie de la discipline, les merveilleux combats de mitrailleuses, les chahuts du samedi soir, l'essayage du masque, les longues nuits de veille, tout ce monde chatoyant et divers de volontés individuelles, contraintes pour quinze jours aux mêmes réflexes, aux mêmes élans, assemblées en une troupe vagabonde, et qui gardent pourtant, sous cette uniformité de surface, l'infinité variété de leurs natures diverses. Au milieu de ces hommes, au centre même de leurs préoccupations et de leurs devoirs: la mitrailleuse. Au dessus d'eux, planant et les surveillant, le petit monde plus élégant des officiers. Tout ce peuple se démente pendant deux semaines, rempli de son bruit les villages et les routes; et brusquement il se désagrége, disparaît; c'est pour une année la vie civile qui recommence.

« Mitrailleur de montagne », tantôt ironique, tantôt enthousiaste, plaira à tous, aux hommes par le rappel des merveilleux ou mélancoliques souvenirs de leurs cours de répétition, aux femmes en leur dévoilant les secrets d'un des seuls côtés de la vie masculine qui leur reste interdit.

W. René Schaefer est né à Granges-Marnand, dans la vallée de la Broye (en 1901). Il a fait à Neuchâtel et en Allemagne ses études jusqu'au titre de licencié ès lettres classiques. Ecole de recrues à Lausanne comme mitrailleur de forteresse. Puis il passe deux années à Paris, en Sorbonne, une année en Angleterre. En 1930, docteur ès lettres à Lausanne, sur un sujet ressortissant à l'histoire de la philosophie grecque. Il a visité l'Italie, la Grèce, la Hollande et est établi aujourd'hui à Neuchâtel où il poursuit ses recherches de philologie et de philosophie tout en enseignant la géographie. Il a accompli, d'abord comme mitrailleur de forteresse, puis comme mitrailleur de montagne, ses sept cours de répétition.

Nous recommandons particulièrement cet ouvrage alerte et sain à nos lecteurs en quête de littérature militaire attrayante et en même temps instructive.

Le colonel Wildbolz

Ancien commandant de corps d'armée

C'est avec un vif chagrin que tous ceux qui ont eu le privilège de connaître et d'apprécier le colonel Wildbolz, auront appris sa mort survenue dernièrement à Berne, au cours d'une séance du synode cantonal auquel le défunt appartenait.

Le colonel Wildbolz était un grand patriote ardemment dévoué à toutes les causes nationales, un patriote qui ne marchandait ni son temps, ni sa peine pour faire triompher les idées saines de la démocratie. Nombreux sont ses écrits qui nous restent comme un gage de son patriotisme éclairé.

Né en 1858, d'une vieille famille bernoise, il fit ses études de droit à Lausanne, ce qui lui permit par la suite d'être considéré comme une manière de Romand par les soldats de la 2^e division qu'il commanda dès le 27 octobre 1908.

Appelé, après la promotion du colonel Wille, à prendre le commandement de la 3^e division, il fit de celle-ci une unité de premier ordre dont il fut le chef respecté jusqu'au 13 janvier 1917, date à laquelle le Conseil fédé-

ral le plaça à la tête du 2^e corps d'armée. Durement éprouvé par les fatigues de la mobilisation de guerre, il donna sa démission peu après la fin des hostilités. Mais malgré cela, loin de rechercher un repos bien mérité, il se consacra dès lors à quantité d'œuvres d'utilité publique au service desquelles son autorité et son expérience firent merveille.

Une de ses dernières apparitions dans la vie publique fut sa récente intervention à la dernière assemblée générale de la Nouvelle Société Helvétique, où il prit avec chaleur la défense de la démocratie et de l'armée. Ses paroles firent une profonde impression sur l'assemblée et il est certain qu'à l'heure actuelle elles n'en ont acquis encore que plus de poids.

Le « Soldat suisse » lui adresse ici un dernier hommage et prie sa famille éploée d'accepter ses très vives condoléances.

Rapports officiels sur les événements du 9 novembre, à Genève

Des bruits et des récits absolument fantaisistes des tristes événements dont Genève a été le théâtre ayant été propagés abondamment par certaine presse et notamment par un grand nombre de journaux étrangers, nous tenons encore, bien que d'autres l'aient déjà fait avant nous, à préciser comment les choses se sont passées.

Il importe en effet de démontrer que si la troupe a tiré, elle l'a fait pour se préserver contre une meute déchainée et armée que plus rien ne pouvait tenir en respect. Les clichés que nous avons publiés dans le n° précédent en sont une première preuve, quant à la seconde elle est fournie par les rapports ci-dessous sur lesquels nous attirons toute l'attention du lecteur soucieux de vérité. (Réd.)

1. Rapport provisoire de l'Auditeur en chef de l'Armée

1) La première compagnie de l'école de recrues d'infanterie III/1, placée sous le commandement du Plt. Burnat, qui avait reçu l'ordre de faire évacuer le boulevard Pont-d'Arve, a été accueillie non seulement à coups de sifflets, par des injures et l'incitation aux soldats de désobéir, mais fut aussitôt entourée par de nombreux manifestants et malmenée à coups de pied, à coups de poing et avec des instruments de tous genres; puis du poivre fut lancé dans les yeux des soldats ou, de derrière le casque fut poussé en avant, les armes leur furent arrachées et les mauvais traitements furent poursuivis avec les fusils enlevés.

Tout cela eut lieu dans l'intention évidente d'empêcher la troupe d'avancer et d'accomplir le service commandé.

2) D'une manière générale, les dépositions non seulement de la troupe, mais aussi des civils qui furent entendus, confirment:

a) que des civils avaient été postés à des endroits déterminés de la rue pour donner aux manifestants des ordres sur l'action à suivre;

b) que le soldat isolé fut subitement cerné et attaqué par plusieurs manifestants;

c) que pour ainsi dire dans chaque cas l'attaque et le désarmement eurent lieu selon une méthode uniforme: le premier agresseur poussait le casque du soldat par derrière, le second lui assenait des coups sur la tête et un troisième s'emparaît de son arme;

d) qu'il fut fait usage de signes de reconnaissance;

e) que des pétards furent lancés lorsque la foule se retirait après des coups de feu tirés par la troupe.

Ces constatations et le fait que les agresseurs étaient munis de poivre et de matraques ont donné à de nombreuses personnes entendues comme témoins l'impression très nette que l'attaque de la troupe avait été préparée méthodiquement et exécutée sous une direction unique.

3) Environ 60 hommes de la compagnie submergée par les manifestants purent être, sur l'ordre du major Perret, retirés jusqu'au Palais des Expositions, et placés devant le mur de cet édifice, où ils pouvaient encore se défendre sans être entourés de tous côtés.

4) Les manifestants continuèrent leurs attaques contre la troupe postée devant le Palais des Expositions, continuant à la harceler en l'injuriant, en la sifflant et en lui lançant des pierres et des pavés.

A ce moment, le major Perret prit la décision de faire charger les fusils et donna l'ordre de tirer, car il ne voyait pas d'autre moyen de protéger la troupe contre une foule qui la serrait toujours de plus près.

5) Il est établi d'une manière absolument certaine qu'avant qu'ait été donné l'ordre de faire feu, le soldat-trompette a, par deux fois, donné le signal « attention ». Chaque personne se trouvant sur la place a dû entendre ces signaux. Il faut, par contre, admettre que les mesures d'ordre verbales n'ont été, en raison du bruit qui régnait, entendues que par les personnes les plus rapprochées. Entre le signal du soldat-trompette et l'ordre de faire feu les manifestants auraient eu suffisamment de temps, sinon pour évacuer la place, du moins pour se retirer.

Les manifestants ne se retirèrent même pas après les premiers coups de feu (sans doute dans l'idée qu'il ne s'agissait que d'un tir à blanc). La retraite ne commença que lorsque les manifestants aperçurent les blessés et les morts.

6) D'après les déclarations de plusieurs témoins, un coup de feu aurait été tiré de la foule avant que la troupe n'ait ouvert le feu.

7) Le feu de la troupe n'a pas duré plus de 10 à 15 secondes. Il est établi que la troupe a tiré: 112 cartouches de fusil, 25 cartouches de pistolet et 30 cartouches d'un fusil-mitrailleur.

8) Les rapports de l'Institut de médecine légale indiquent la découverte, sur le corps d'une des victimes, d'hémorragie aux jambes et d'un grain de grenade qui se trouvait directement sous la peau. Ces blessures, dues à un coup de feu, ne peuvent pas provenir de la troupe.

9) Lorsque la III^e compagnie, venue renforcer la I^e, prit position devant l'école du quai Charles-Page, trois incidents se produisirent presque simultanément:

a) plusieurs coups de feu (on a parlé de 6) furent tirés contre la troupe qui se rassemblait, d'une maison voisine, sans atteindre personne;

b) une auto arrivant à ce moment vint se mettre au travers de la compagnie;

c) une motocyclette entra dans la colonne par derrière, blessa un officier et deux recrues qui, toutes deux, ont eu une jambe brisée.

2. Rapport du Major Perret au Cdt. E.R. III/I sur l'exécution de la mission d'ordre

1. Mission: Avec Cp. I (3 sct.) dégager le boulevard du Pont-d'Arve.

2. Je pars en avant avec le cpl. Lenoir, 2 fus. et 2 trompettes; je suis suivi de la section Baillif puis des 2 autres sct. de la Cp. sous les ordres du Cdt Cp. lui-même.

3. Arrivé sur la place je constate que celle-ci est couverte de curieux et que le boulevard du Pont-d'Arve est noir de monde. Je fais donner le signal de « garde à vous ».

4. Exécution de la mission: La sct. Baillif s'engage derrière moi; elle est submergée. C'est alors que je me rends compte que parmi les curieux il se trouve de nombreux manifestants, organisés par petits groupes. Nous sommes houpillés, injuriés et frappés. Je reçois une poignée de poivre en pleine figure, ainsi que plusieurs hommes. Je cherche à grouper les hommes de la sct. Baillif, j'en forme un noyau de 10 environ.

Pendant ce temps, les deux sct. commandées par le Plt. Burnat m'ont en partie rallié, partie dépassé. C'est la bagarre. Nous sommes pressés de toutes parts. Des hommes isolés se font désarmer, d'autres sont jetés à terre.

Je rallie autour de moi le gros des 3 sct., environ 60 hommes, et nous nous replions, groupés, par la place, sur le Palais des Expositions.

5. Défense et emploi des armes: Mon détachement replié et groupé devant le Palais des Expositions n'a pas rempli sa mission. Nous avons été attaqués, nous recevons des pavés et des pierres, sans compter les injures. J'envoie demander le renfort de la Cp. III. Les injures, jets de pierres et vociférations devenant de plus en plus pressants, je fais sonner le signal « garde à vous » une ou deux fois, sans succès; au contraire, les attaques augmentent et je crains pour la sûreté du détachement, pressé de tous côtés. Quelques hommes ont déjà chargé, les officiers demandent l'autorisation de tirer. Je calme mes hommes, espérant l'intervention prochaine de la Cp. III.

A 21 h. 35 il n'y a rien, plus rien à faire qu'à tirer, j'en donne l'ordre; les hommes ouvrent le feu très calmement, quelques manifestants tombent. Après une salve qui a duré au maximum 10 secondes, la place est libre. Je fais cesser le feu, reforme la troupe en rangs et ordonne de marcher sur le boulevard du Pont-d'Arve.

6. Evacuation du boulevard et barrage de la place: Les